

M. Polanyi, distingués invités, mesdames et messieurs, chers collègues et amis,

Je tiens à vous remercier, au nom du gouvernement du Canada, d'avoir accepté avec autant d'empressement et d'enthousiasme notre invitation de participer à cette Conférence internationale sur la capacité d'intervention rapide de l'Organisation des Nations Unies [ONU].

Cette conférence, et votre participation, sont d'une importance cruciale pour le gouvernement. Par la tenue de cette conférence, nous voulons avoir la chance d'écouter vos idées et de recueillir vos avis quant à la meilleure façon de procéder sur cette question fondamentale qu'est la capacité d'intervention rapide des Nations Unies.

Le premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, le ministre de la Défense nationale, l'honorable David Collenette, et moi-même attendons avec impatience le résultat de vos travaux. J'ai pris connaissance des ateliers que vous avez tenu depuis votre arrivée ici, et je suis sûr que les prochains seront tout aussi productifs.

L'idée d'une étude canadienne sur l'intervention rapide est née l'année dernière face à la terrible tragédie qui secouait le Rwanda. Je n'ai rien vu depuis qui puisse me faire douter de la nécessité d'une telle étude. Au contraire. Les antagonismes ethniques, religieux ou nationalistes sont à l'origine de nombreux conflits à travers le monde. Bien qu'il puisse s'agir de conflits internes, ils peuvent devenir, dans bien des cas, des menaces réelles à la paix et la sécurité internationales. Peu importe sa nature ou son envergure, nous ne pouvons pas ignorer la dimension humaine et humanitaire de la guerre.

Les situations au Rwanda, au Burundi et en Haïti nous indiquent qu'il faut considérer la diplomatie préventive, l'intervention rapide et la consolidation de la paix à l'intérieur d'une seule et même stratégie. Elles ne fonctionnent pas séparément.

Il est clair qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine de la diplomatie préventive. C'était là une des recommandations que j'ai faites à l'Assemblée générale à New York, en septembre dernier. Nous devons nous attaquer aux causes fondamentales des conflits avant qu'ils n'éclatent. Avant de définir un mandat clair pour des forces de maintien de la paix, il faut bien comprendre la nature du conflit. L'ONU pourrait mieux s'acquitter de sa tâche si elle pouvait réagir avec plus de cohérence aux signes précurseurs en déployant avec efficacité les instruments à sa disposition.

Une capacité d'intervention rapide doit aussi exister dans le cadre d'une série de processus au sein de l'ONU et des organisations régionales. Comme je l'ai dit plus tôt, elle échouera si l'on s'en sert isolément. Il doit avant tout y avoir